

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/11/2010

Révision: 01/11/2010

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** 5-Phenyl-1H-tetrazole**Code du produit** B25664**Producteur/fournisseur :**

Alfa Aesar, A Johnson Matthey Company
 Johnson Matthey Catalog Company, Inc.
 30 Bond Street
 Ward Hill, MA 01835-8099
 Emergency Phone: (978) 521-6300
 CHEMTREC: (800) 424-9300
 Web Site: www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit**Renseignements en cas d'urgence :**

France: Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz
 www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

Canada: Pendant les heures normales de travail, informer le Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement. En dehors des heures normales, appeler Chemtrec sous (800) 424-9300.

2 Composition/informations sur les composants**Nom chimique usuel (ou nom générique)****Désignation (No. CAS)**

5-Phenyl-1H-tetrazole (CAS# 18039-42-4)

Code(s) d'identification**No. EINECS :** 241-950-8**3 Identification des dangers****Principaux dangers:**

Xn Nocif

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Système de classification :**HMIS-ratings (gamme 0-4)****(Hazardous Materials Identification System)**

HEALTH	1
FIRE	1
REACTIVITY	1

Santé (effets aigus) = 1

Inflammabilité = 1

Réactivité = 1

Éléments d'étiquetage SGH

Attention

3.1/4 - Nocif en cas d'ingestion.

3.2/2 - Provoque une irritation cutanée.

3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.

3.8/3 - Peut irriter les voies respiratoires.

Prévention:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention:**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4 Premiers secours**après inhalation :**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/11/2010

Révision: 01/11/2010

Nom du produit 5-Phenyl-1H-tetrazole

(suite de la page 1)

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Demander immédiatement conseil à un médecin**5 Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxyde d'azote (NOx)

(le cas échéant HCN)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Indications complémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant**Indications complémentaires :** Aucune donnée**Équipement de protection individuel :****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de fortes concentrations**Protection des mains :**

Gants étanches

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

(suite page 3)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/11/2010

Révision: 01/11/2010

Nom du produit 5-Phenyl-1H-tetrazole

(suite de la page 2)

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Protection du visage

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.**9 Propriétés physiques et chimiques****Indications générales.**

Forme :	poudre cristalline
Couleur :	blanc
Odeur :	inodore

Modification d'état

Point de fusion :	ca 215°C (dec)
Point d'ébullition :	non déterminé
Température et début de la sublimation :	non déterminé

Point d'éclair : non applicable**Température d'inflammation :** Non déterminé**Température de décomposition :** Non déterminé**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.**Limites d'explosivité :**

inférieure :	Non déterminé
supérieure :	Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé**Densité :** non déterminée**Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau :	insoluble
----------------	-----------

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Substances à éviter : Agents d'oxydation**Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue**Produits de décomposition dangereux :**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz nitreux.

(le cas échéant HCN)

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	890 mg/kg (mus)
		1901 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet d'irritation.**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

12 Informations écologiques**Indications générales :**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 4)

- CDF -

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/11/2010

Révision: 01/11/2010

Nom du produit 5-Phenyl-1H-tetrazole

(suite de la page 3)

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée. Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Prescriptions de transport**TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses) :**

Classe TMD: Aucun(e)

Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer : Aucun(e)

Polluant marin : Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA : Aucun(e)

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :****Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**

Xn Nocif

Phrases R :

22 Nocif en cas d'ingestion.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Prescriptions nationales :

All components of this product are listed on the Canadian Domestic Substances List (DSL).

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche technique :

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

Contact : Zachariah Holt**Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 5)

CDF

Fiche technique de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 01/11/2010

Révision: 01/11/2010

Nom du produit 5-Phenyl-1H-tetrazole

HMS: Hazardous Materials Identification System (USA)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite de la page 4)

CDF